



SECRETARIAT OF WATAF SECRÉTARIAT DU FAFOA SECRETARIADO DO FAFOA

5^{ème} DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DU FAFOA SUR LE THÈME « RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LA COOPÉRATION FISCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST »

20-22 SEPTEMBRE 2023

INTRODUCTION

1. Les participants issus des Directions générales et les fonctionnaires des administrations fiscales et des ministères de tutelle, les universités/instituts de recherche, les organisations de la société civile (OSC), les parlementaires, la Commission de la CEDEAO, les partenaires au développement/agences de donateurs, les intermédiaires fiscaux/consultants, les institutions financières, les organisations internationales non gouvernementales (OING), les organisations d'entreprises, et d'autres parties prenantes, se sont réunis à Praia du 20 au 22 septembre 2023, pour partager leurs réflexions sur le renforcement de la transparence et de la coopération fiscales en Afrique de l'Ouest.
2. En effet, la libéralisation économique mondiale et la mondialisation ont atteint de nouveaux sommets au cours des dernières décennies. De nombreux gouvernements ont assoupli ou supprimé les réglementations relatives aux investissements étrangers et aux devises. Les contribuables opèrent à l'échelle internationale, tandis que les administrations fiscales sont territoriales. Aujourd'hui, n'importe qui peut investir à l'étranger en cliquant sur un bouton d'ordinateur. Nombreux sont ceux qui ont exploité des structures offshore opaques et le secret bancaire pour dissimuler leur richesse et éviter de payer des impôts dans leur pays. Ce sont les pays en développement qui ont le plus souffert de la fuite de milliards de

dollars vers les pays riches et les centres financiers. Il est de notoriété publique que la majorité de ces fonds proviennent d'entreprises illégales, de la corruption, de la fraude fiscale et d'autres délits économiques. Par conséquent, si les pays d'Afrique de l'Ouest poursuivent rigoureusement la transparence et la coopération fiscales, cela permettra d'augmenter les recettes fiscales, de lutter contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites, et d'améliorer la collaboration en matière fiscale dans la région.

3. En conformité avec le débat actuel sur la manière dont toutes les parties prenantes, y compris les autorités fiscales nationales des pays en développement, peuvent travailler ensemble sur les questions de fiscalité internationale, le HLPD a permis aux parties prenantes désireuses d'accroître la production de revenus en Afrique de l'Ouest de débattre de questions importantes et de faire pression pour être sur un pied d'égalité dans les discussions sur les normes mondiales visant à mettre fin à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS) et à faire en sorte que les entreprises et les particuliers paient des impôts dans les pays où ils génèrent leurs revenus.
4. Le HLPD du FAFOA, qui s'est tenu à l'hôtel Oasis Praiamar, à Praia, Cabo Verde, a été facilité par le Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA), avec le soutien des institutions suivantes : la Direction nationale des recettes publiques du Cabo Verde, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Commission de la CEDEAO, le Bureau International de Documentation Fiscale (IBFD), l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), le Réseau des Organisations Fiscales (NTO), le Centre International pour la Fiscalité et le Développement (ICTD), le PwC, Africa AP Moller MAERSK, Tax Justice Network Africa (TJNA), le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), Bearing Point Caribbean, le Parlement de la CEDEAO, la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRIT), le Centre

interaméricain des administrations fiscales (CIAT), Kenya Revenue Authority (KRA), le ministère des Finances, la République des Maldives, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), l'Union ouest-africaine des instituts fiscaux (WAUTI) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

5. La secrétaire d'État au développement des entreprises du Cabo Verde, Mme Adalgisa Vaz, a déclaré ouverts le 5^{ème} Dialogue politique de haut niveau et la 19^{ème} Assemblée générale du FAFOA après que le Secrétaire exécutif du FAFOA, M. Babatunde Oladapo, ait prononcé le discours d'ouverture. M. Oladapo a fait remarquer que les contribuables ont profité des possibilités offertes par les structures offshore opaques et le secret bancaire pour dissimuler leurs investissements et ne pas payer d'impôts dans leur pays, là où ils sont dus. Ce sont les pays en développement qui ont le plus souffert ; des milliards de dollars de richesses provenant des pays en développement finissent dans les pays développés et les centres financiers. Ces fonds proviennent essentiellement d'activités illégales, de la corruption, de la fraude fiscale et d'autres formes de criminalité grave. Il n'y avait donc pas de meilleur moment pour que les professionnels de l'environnement fiscal se réunissent pour discuter et trouver des moyens de faire en sorte que les recettes fiscales ne soient pas perdues en raison de ces pratiques fiscales dommageables. Le représentant du Président du Forum, M. Yahya Manneh, a déclaré lors de son intervention que les sujets de discussion étaient des questions brûlantes qui nécessitaient l'attention des fonctionnaires fiscaux de la région. Il a noté qu'il est temps de déterminer les meilleures stratégies à adopter en vue d'augmenter les recettes pour le développement en Afrique de l'Ouest. La Directrice nationale des recettes publiques du Cap-Vert, Mme Liza Helena Soares dos Santos Vaz, a pour sa part remercié le FAFOA d'avoir choisi le Cabo Verde comme lieu de discussion sur des sujets vitaux d'une grande pertinence pour les États membres. Elle a déclaré que la fiscalité est importante pour le développement et qu'il est donc crucial que les administrations fiscales de la région se réunissent régulièrement pour

discuter des moyens d'améliorer les recettes en Afrique de l'Ouest. Des messages de bonne volonté ont été adressés par le représentant du Président de la CEDEAO au Cabo Verde, l'ambassadeur Dr. Samuel Lamptey, le représentant du président du Parlement de la CEDEAO, l'honorable Kebba Barrow, et M. David Matern, le représentant conjoint du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNICEF au Cabo Verde.

6. Après les délibérations sur les différents sous-thèmes du dialogue politique de haut niveau portant sur le thème « **Renforcer la transparence et la coopération fiscales en Afrique de l'Ouest** », des recommandations ont été formulées sur la manière d'augmenter les recettes fiscales par le biais d'une collaboration fiscale renforcée, de lutter contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites en Afrique de l'Ouest.

RÉSULTATS/RÉSOLUTIONS

7. Les intervenants ont recommandé que les pays d'Afrique de l'Ouest devraient s'engager activement dans les forums et négociations internationaux pour faire en sorte que les préoccupations et les priorités de la région soient prises en compte dans l'élaboration de normes fiscales mondiales. Il est toutefois nécessaire de prendre en compte les différents besoins et capacités de chaque pays, et chaque pays devrait prendre des décisions souveraines basées sur les besoins et capacités identifiés.
8. Il a été recommandé aux administrations fiscales d'investir dans des programmes de formation et des initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer leur capacité à comprendre les normes et réglementations fiscales internationales et à prodiguer des conseils sur la stratégie la mieux adaptée à leur juridiction.
9. En outre, l'échange de renseignements (EOI) a été identifié comme un outil puissant pouvant être utilisé pour accroître la mobilisation des recettes intérieures, comme le

démontrent les expériences du Nigeria et du Ghana, et que l'outil EOI est à la disposition des pays pour qu'ils en tirent parti.

10. De plus, le HLPD a décidé que le FAFOA devrait faciliter l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences avec des homologues d'autres juridictions afin d'apprendre à mettre en œuvre avec succès l'EOI et le recouvrement transfrontalier des créances fiscales. Dans cette optique, les pays d'Afrique de l'Ouest devraient renforcer et étendre les accords bilatéraux et multilatéraux avec d'autres juridictions pour l'échange de renseignements fiscaux, en vue du recouvrement transfrontalier de la créance fiscale.
11. À l'avenir, les administrations fiscales ont été encouragées à mettre en place des stratégies et une infrastructure adéquate dédiées à l'assistance transfrontalière pour le recouvrement des créances fiscales.
12. Bien que le HLPD ait reconnu le rôle important joué par les institutions financières internationales et les intermédiaires fiscaux dans l'imposition des entreprises multinationales (EMN), toutes les parties concernées doivent surveiller et réglementer étroitement leurs activités afin d'éviter les abus et d'inculquer le professionnalisme et l'éthique.
13. En outre, il a été conseillé aux autorités fiscales d'étudier les progrès technologiques émergents et de chercher à s'appuyer sur les nouvelles technologies et données pour contrer toute activité négative des intermédiaires et de leurs clients.
14. Il a été réitéré que le HLPD fournit une plateforme de dialogue constructif avec les intermédiaires fiscaux, en vue d'encourager des pratiques responsables et éthiques qui soutiennent une fiscalité efficace des multinationales en Afrique de l'Ouest.

15. Les participants ont fait remarquer que le FAFOA est membre du Réseau des organisations fiscales (NTO), qui sert de lien entre les organisations fiscales régionales et internationales et vise à développer une plateforme mondiale pour renforcer les systèmes fiscaux dans le monde, et que le NTO offre une couverture plus large pour l'apprentissage par les pairs entre les administrations fiscales.
16. En réponse aux défis croissants du changement climatique, la session a encouragé les pays d'Afrique de l'Ouest à formuler des politiques fiscales environnementales globales qui répondent non seulement aux préoccupations liées au changement climatique, mais qui contribuent également à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD), tels que la santé et le bien-être, les villes durables et la croissance économique.
17. Les participants ont également recommandé aux administrations fiscales de collaborer avec les principales parties prenantes, telles que les instituts de recherche et les universités, pour réaliser des études d'impact approfondies afin de comprendre les effets potentiels des taxes environnementales et sanitaires sur l'économie, la santé publique et le bien-être social, en vue d'assurer une approche équilibrée de la fiscalité.
18. En outre, le HLPD a invité les pays d'Afrique de l'Ouest à concevoir des taxes environnementales pour influencer les changements de comportement, tels que la réduction de la consommation de combustibles fossiles, la promotion d'alternatives énergétiques propres et le découragement des pratiques nuisibles à l'environnement, comme l'a montré l'expérience des Maldives.
19. En conclusion, les participants ont remercié le FAFOA pour l'organisation du HLPD et ont exhorté le FAFOA à continuer à organiser cet événement chaque année afin d'offrir aux parties prenantes concernées un moyen de discuter des questions

fiscales importantes et d'établir un lien entre la politique fiscale et l'administration fiscale.